Une histoire brève de la ville

Le fil de l'histoire : de l'eau au fer

L'analyse historique montre que **l'ilot République Gambetta est lié à l'arrivée du chemin de fer en 1858.** En effet, de 1800 à 1850, il s'agit d'une période pré industrielle, où dominent les échanges marchands et pour lequel le transport fluvial joue un rôle déterminant dans l'acheminement des marchandises, dont le charbon et l'approvisionnement alimentaire vers la capitale. **Le quartier du port constitue le poumon économique d**e la cité Roannaise. Les faubourgs sont à cette époque très limités.

L'essor industriel de Roanne est marqué à partir de 1810 par l'apparition du tissu coton, puis de **l'arrivée du chemin de fer en 1833** pour transporter le charbon depuis Andrezieux, puis **en 1838 par le creusement du canal pour transporter les marchandises** jusqu'à Paris et enfin vers **1858 la ligne de chemin de fer entre Paris et Lyon** via Moulins.

A partir de 1850, **Roanne s'ancre dans la tradition textile** et s'affirme comme **une sous-préfecture dynamique**. La croissance urbaine et démographique est forte entre 1868 et 1878, avec la création des premiers ateliers mécaniques de tissage suite à l'annexion de Mulhouse. La ville compte dans un premier temps 400 métiers et 15 usines, puis 30 usines et 9 000 ouvriers. **Le développement de la vapeur ne s'amorce en France que vers 1850.** La ville de Roanne comptait ainsi en 1806, 7 260 habitants, 13 000 en 1851, soit un doublement et 16 ans plus tard en 1867, 19 354 résidents. A cette époque les rapports des conseils municipaux évoquent l'entassement, la dégradation physique et morale, les dangers sanitaires ou sociaux des vieux quartiers croulants.

La cité roannaise entourée de marais, aux voies vétustes, insalubres, grouillantes et malsaines avec des espaces publics rares et nauséabonds s'est peu à peu transformée. **L'achèvement du pont en pierre sur la Loire et une digue** rendent constructibles les berges et les abords du canal vers 1834. **Des actions d'embellissement** sont engagées avec l'aménagement de la place Populle (actuelle place des Promenades), des rues adjacentes, Brison, Alsace Lorraine, puis de la rue Jean Jaurès et de la construction de l'Hôtel de ville achevé en 1874.

Deux lignes de tramway se croisent en 1900 au droit du carrefour Helvétique devenu l'épicentre de la nouvelle cité avec la construction des Dames de France dès 1907. Peu à peu la géographie urbaine de Roanne s'est modifiée mais le tracé des voies a cependant perduré **en délimitant de vastes ilots urbains de plusieurs hectares** où se côtoyaient en frange l'habitat et en cœur d'ilot les diverses manufactures, ateliers ou usines textiles. **Avec l'assèchement des marais, la construction de la gare ferroviaire en 1858, un quartier s'édifie le long de l'actuel Cours de la République, Cours Gambetta, boulevard Baron du Marais…**

Durant ce demi-siècle de 1850 à 1900, une nouvelle stratification sociale et économique se met en place. La division entre classe dirigeante et classes populaires, dont les ouvriers est moins prégnante à Roanne que dans d'autres cités. En effet, si **l'industrialisation produit à l'évidence beaucoup d'emplois,** la modernisation des infrastructures de transports, routes, voies ferrées, transports fluviaux, commerces et artisanats diversifient les statuts sociaux. D'autres strates sociales, celles **des artisans, des commerçants, des bourgeois, des rentiers** de l'époque, **des ruraux** qui fréquentent la ville participent à une lente métamorphose vers une cité marchande.

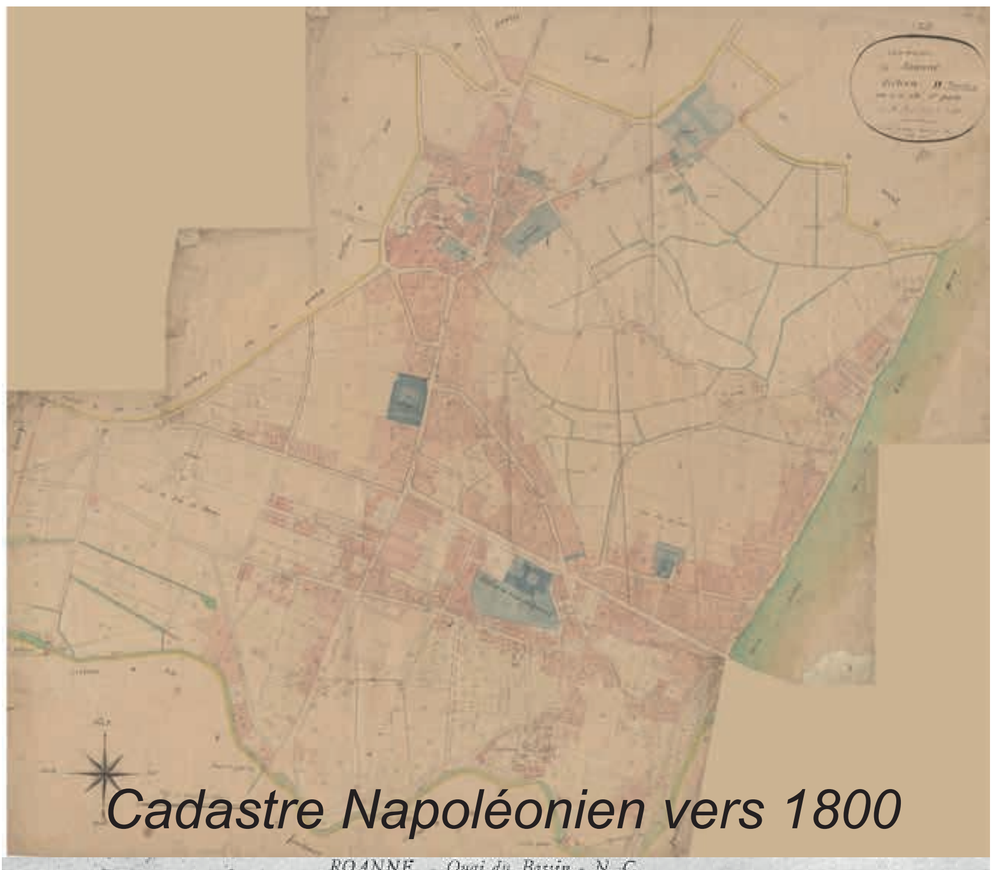

Cadastre Napoléonien vers 1800

Photo du port vers 1900

Photo gare vers 1900

Photo de la rue Brison vers 1900

Roanne
Le goût de bien vivre

Une histoire brève de la ville

L'arrivée du chemin de fer et l'industrialisation

Au milieu du XIXème siècle, l'urbanisation et l'industrialisation sont donc concomitantes et tout particulièrement à Roanne avec l'avènement de la mécanisation des industries textiles, de la maille. L'implantation d'un arsenal au cours de la 1ère guerre mondiale conforte et diversifie les filières mécaniques et permet de mobiliser une forte main d'œuvre ouvrière issue de l'exode rural. Il est ainsi intéressant d'observer que **le fait urbain et la croissance démographique et spatiale commencent à ségréger l'espace urbain entre centre-ville et faubourgs,** devenus aujourd'hui quartiers. Des équipements, des logements, du commerce, des usines émergent. La vie citadine offre une alternative à la vie rurale tout aussi rude. La ségrégation spatiale et sociale a été cependant relative à Roanne. **Le centre-ville a affirmé son caractère institutionnel et marchand** avec une forte mixité sociale et fonctionnelle et **la forte présence des ateliers et usines en cœur d'ilots.**

Les faubourgs ont décliné leurs spécificités économiques, la maille à Mulsant, le textile au faubourg Clermont, la tannerie, les teintureries et l'anoblissement liés à la proximité du Renaison dans « Les Deux faubourgs », l'armement au quartier de l'arsenal, les cheminots en bordure de la gare... Globalement, le tissu urbain n'a pas été le fait d'un remodelage radical mais d'une juxtaposition qui explique le caractère organique de la ville actuelle.

L'affirmation d'un centre commerçant est ainsi tardive. Elle est renforcée par l'inauguration des Dames de France en 1910 et l'implantation des diverses banques locales, de nombreux commerces et services au début du XXème siècle qui ont accompagné l'essor économique de Roanne.

L'urbanisation République-Gambetta émerge à partir de 1860. La carte de l'Etat-Major en 1860, montre le caractère organique de l'urbanisation. Le rôle de la rue Jean Jaurès et la transformation du secteur de l'Hôtel de ville qui remplace entre 1860 et 1874 le couvent des Capucins affirme l'avènement d'une cité nouvelle.

La longue période de 1850 à 1950 est une époque où le fait urbain s'impose comme un modèle de société, un art d'aménager et de construire. Il est question de modernisation, d'embellissement. La cité n'est plus appréhendée comme une construction ou une accumulation historique, elle est perçue dans ses dimensions dynamiques, ses fonctionnalités : **circuler, se loger, travailler, commercer**, mais aussi sociales et culturelles, dont **se divertir, partager, en un mot se sociabiliser**.

Le traitement du Cours de la République, de la rue Gambetta et de la place Populle ou des Promenades illustrent ce nouvel élan. La cité parade pour présenter ses meilleurs atours. Les alignements de beaux immeubles ornementés le long de voies nommées Cours sont érigés. De nouvelles voies dont le Cours de la République ou Gambetta structurent le nouveau quartier de la gare ferroviaire qui est inaugurée en 1858.

L'ilot République Gambetta est ainsi marqué par **son front d'immeubles bourgeois ou de rapports** (logements en location) et son cœur d'ilot ou ses franges marquées par la présence d'usines aux sheds caractéristiques de l'industrie textile et des innombrables ateliers des artisans ou sous-traitants.

Carte d'Etat major vers 1860

Photo Roanne vers 1900

Photo de la rue Jean Jaurès vers 1910

Roanne
Le goût de bien vivre

Une histoire brève de la ville

Naissance de l'urbanité et de la centralité

Ce n'est qu'à partir de la décennie 1850 que les notions moderne de centralité et théâtralité urbaine contemporaine naissent en pensant tout d'abord le devenir du centre de Paris, puis des autres villes françaises, rendues accessibles par l'avènement du train et son maillage national et international.

L'émergence de la centralité fait florès à Paris, Lyon, Lille, Marseille mais aussi à Roanne avec la démolition du couvent des Capucines et l'affirmation du pouvoir administratif et public **avec la construction de la gare en 1858,** puis de 1863 jusqu'en 1874, avec **la livraison de l'hôtel de ville** conçu par l'architecte Corroyer, élève de Viollet le Duc. **Il s'agit d'affirmer un certain prestige, lustre et d'accompagner la financiarisation des biens immobiliers.** Jusque-là, l'industrialisation ou plus exactement l'usine n'ont pas encore leur place.

A Roanne, le centre-ville s'orne de beaux bâtiments, dont plusieurs banques sur la rue Jean Jaurès, de beaux immeubles de rapport sur les cours et avenues dont République et Gambetta et aux abords de la place des Promenades. Les faubourgs s'étalent avec un habitat ruralo-ouvrier et une place du jardin comme lieu d'autarcie familiale. La cité roannaise opère une ségrégation à la fois spatiale, économique et sociale.

La place de la circulation - nous parlons aujourd'hui de déplacements ou de mobilités- est première pour des raisons d'ordonnancement. **C'est l'expression de l'ordre au sens géométrique et hygiéniste.** La voie ordonne le cadre bâti avec un vocabulaire bâti et non bâti codifié. L'espace public est agencé autour de parcelles où les fonctions sont définies, commerces en rez de chaussée, habitat en étages, communs en cœur d'ilot. La projection de prospects normatifs (gabarits, hauteurs, ornementation, débords, balcons, corniches…) prend le pas sur les perspectives de la ville classique. La mobilité, les déplacements, la fréquentation, la sécurité l'emportent.

L'édification de la ville n'est plus l'affaire des seules municipalités, mais de tiers privés qui mobilisent architectes, entrepreneurs, financiers… Ainsi un allotissement primaire délimite des lots plus ou moins rectangulaires dévolus à l'activité industrielle ou l'habitat. Cette dynamique répond ainsi à la forte demande liée à l'essor de la mécanisation de la manufacture, puis de l'industrialisation qui s'impose au lendemain de la guerre de 1870. En effet, entre 1848 et 1914, une intense activité constructive a modifié et modelé la ville de Roanne et perdure aujourd'hui.

Les commerces, les banques, les services dont les cafés et leurs terrasses participent de la recherche de **l'apparat citadin**. C'est la naissance des grands magasins populaires, avec l'affirmation d'une centralité marchande et ludique et des grands équipements, gares, lieux d'enseignement ou de culture, des hôpitaux, de salles de spectacles, le théâtre et l'illustre Palais des Fêtes, dont seule la façade sur rue perdure.

Le triptyque échanges commerciaux, production industrielle et manufacturière, cadre de vie qui englobe l'habitat et l'ensemble des services et équipements produit à Roanne, une cité et des ilots multi fonctionnels. L'ilot République Gambetta a hérité de cette essence qu'il y a lieu de réinterpréter et surtout de « fertiliser ».

Le carrefour Helvétique vers 1930

Photo rue Gambetta vers 1900

Photo Roanne vers 1900

Cours de la République vers 1900

Roanne
Le goût de bien vivre

Une histoire brève de la ville

Naissance du quartier gare

Les plans et photos aériennes montrent l'évolution du quartier depuis 1860. Avec l'assèchement des marais, la construction de la gare ferroviaire, un quartier s'édifie le long de l'actuel Cours de la République, Cours Gambetta, boulevard Baron du Marais. Il répond à la fois aux nouveaux enjeux de la mobilité ferroviaire ou urbaine avec l'avènement ultérieur de l'automobile et du développement des commerces et services à partir de la moitié du XIXème siècle.

Les nouvelles voies dessinent un découpage parcellaire qui s'est opéré sous forme d'un allotissement organisé en bandes géométriques à partir des alignements des voies bordées d'immeubles. Ces fronts bâtis sont restés homogènes dans leur volume avec une hauteur de R+3 à R+5 et de rez de chaussée nobles côté rue et fonctionnels côté cour.

Dans les « macro-îlots urbains » cohabitent trois systèmes, celui de l'immeuble de rapport ornementé en front de rue, celui de la construction sommaire non ornementée caractéristique de la rente foncière bourgeoise et des ateliers ou usines en cœur d'ilots. Sur les photographies aériennes de 1950, la présence de sheds témoigne de l'activité industrielle textile.
Les commerces, les services dont les cafés et leurs terrasses participent à la théâtralisation ou mise en scène, le long des Cours de la République et de l'avenue Gambetta.

L'illustre Palais des Festivités puis des Fêtes, lieu emblématique de Roanne ouvre une façade sur rue étroite marquée par son architecture d'un Art nouveau sobre vers les années 1930.

Les traditions successives, manufacturière ou pré-industrielle, puis industrielle ont de fait occupé les moindres interstices et expliquent la taille et le caractère informe des ilots urbains et surtout leur surdimensionnement. L'ilot République Gambetta couvre plus de 4.8 ha et est constitué par un périmètre de près de 900 ml qui doit être rapproché de la trame urbaine classique qui ne dépasse que rarement 100 m et 1 ha.

La gare vers 1900

Le Cours de la République vers 1900

Le Palais des Variétés,
ancêtre du Palais des Fêtes

Roanne
Le goût de bien vivre

Une histoire brève du quartier

Redonner vie au cœur d'îlot

Les mutations historiques, technologiques et plus globalement urbaines ont produit un effondrement de la demande de tènements industriels ou d'habitat imbriqués dans le tissu urbain, modèle mixte qui a dominé à Roanne jusqu'à la décennie 1970. Les besoins de réinvestissements urbains sont depuis faibles en volumes (quelques centaines de m² en activités, moins de 100 logements nouveaux par an) alors que les surfaces désinvesties sont nombreuses (plusieurs dizaines d'hectares).

Un interstice libre de tous usages de 1.5 ha caractérise aujourd'hui ce lieu. Son devenir, les conditions d'une requalification urbaine se définissent comme la recherche **d'une nouvelle fertilisation urbaine**. Le substrat urbain présente des caractéristiques de connexions remarquables avec l'immédiate proximité des gares ferroviaires et routières et d'un nœud du réseau de transports collectifs qu'il y a lieu de valoriser.

Les rues qui délimitent l'ilot constituent des axes structurants majeurs et commandent une part significative des flux des grands équipements, multiplexe, lycées, université. Les connectivités aux flux demeurent cependant tangentielles et n'irriguent pas présentement l'ilot République-Gambetta. La trame urbaine des voies peut difficilement être recomposée.

L'ilot se caractérise aujourd'hui comme **un isolat urbain protégé des nuisances, des circulations et des bruits,** une oasis urbaine potentielle.

Le défi de réinvestissement est en conséquence nécessairement multiple.

La gare de Roanne vers 1950

Cours de la République en 2015

Photographies aériennes 2015 et 1950

Quel avenir pour le quartier ?

Esprit «place de village ou agora urbaine»

Le tiers lieu, la place de village festive réinventée

Ni privés, ni publics, les tiers lieux réunissent un certain nombre de conditions permettant **les rencontres informelles et favorisant la créativité issue des relations sociales,** notamment à travers la convivialité.

Le premier lieu est celui du foyer de **la maison familiale**, **le second lieu** est celui du **travail**, **le troisième ou tiers lieu** est celui de la **sociabilité ouverte** en dehors de la maison ou du travail.

Les tiers lieux peuvent être ainsi vus comme des lieux dits **« de passage »**, de **rencontres fortuites,** celle de la place du village ou urbaine, en **donnant un sens nouveau à l'espace** pour faire **émerger de nouvelles pratiques ou usages**, dans divers temps mais dans un même lieu.

C'est la réinvention de l'agora urbaine, lieu de rencontres et d'échanges qui est donc proposée pour « **refertiliser** » **l'ilot République-Noirot-Gambetta.** Il constitue aujourd'hui une pièce majeure du puzzle urbain dans **le plan d'actions Cœur de Ville**. Il s'agit **d'apporter une réponse fonctionnelle et d'organisation adaptée** aux évolutions structurelles, économiques et plus globalement sociétales du cœur de ville de Roanne.

Les notions de lieux

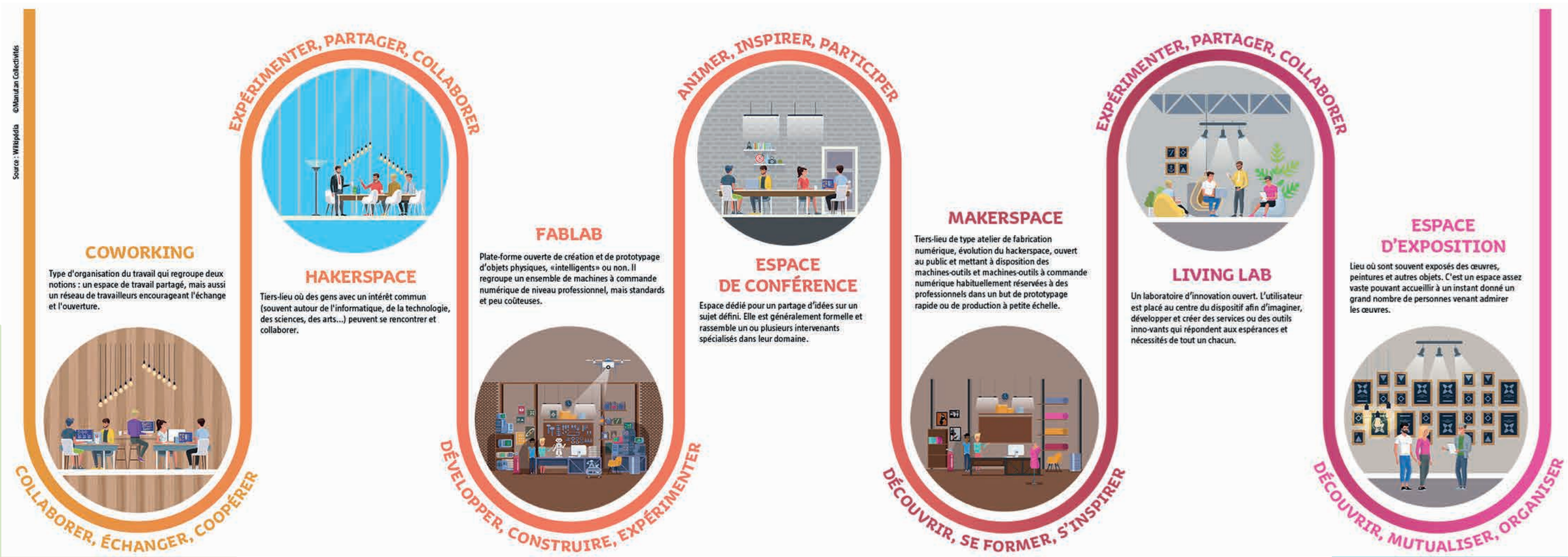

La déclinaisons des tiers-lieux

Une des clés identifiée est de **refonder le site République-Noirot-Gambetta**, non sur une vocation unique d'habitat - *projet initial de la précédente municipalité* avec une capacité de 120 logements autour d'un jardin - mais de s'appuyer sur **la notion de tiers lieux éducatifs et de loisirs, d'agora urbaine dans un esprit de « place festive de village ».**

Il s'agit de constituer **un carrefour de partages et d'échanges** innovant, intergénérationnel, ouvert et intégré dans son environnement afin de favoriser **une forte fréquentation** au cours **des divers temps urbains**, **celui de l'école, des loisirs, pour créer de l'intensité urbaine** et tisser de nouveaux liens physiques et surtout humains.

Ce tiers-lieu constituera **un carrefour de l'éducatif, de l'intergénérationnel** doté **d'ateliers de vulgarisation des sciences, des arts,** dont la musique à proximité du conservatoire de musique, du musée, de la médiathèque, un espace relais de la découverte, un lieu de convivialité et de citoyenneté.

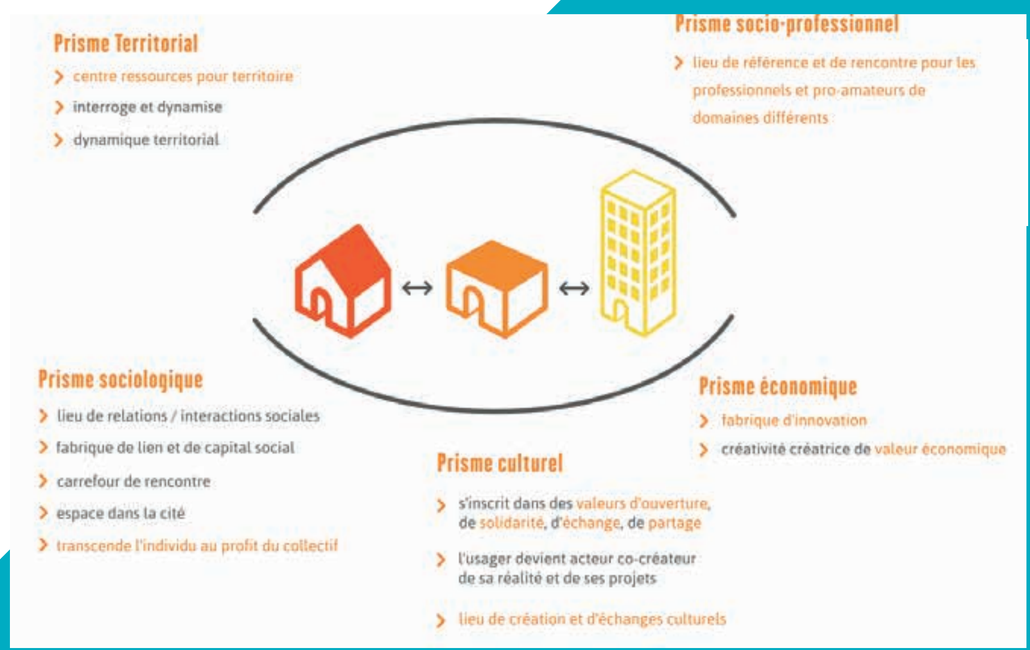

Les différents prismes du tiers-lieu

Roanne
Le goût de bien vivre

Quel avenir pour le quartier ?

Créer de l'intensité urbaine

Passer à l'ère du numérique et de la globalisation

Comment permettre **la « fertilisation » de l'ilot** République-Noirot-Gambetta dans le cadre des évolutions récentes et à venir? Elles impactent de manière radicale les nouvelles **pratiques physiques et digitales.** Elles transforment le rapport entre **territoires physiques et virtuels** avec une **prégnance de l'image et de l'instantanéité et de l'immatérialité**.

Jusqu'à un passé récent, les échanges s'opéraient exclusivement **sur des supports matériels et physiques** (papier, monnaies…) **ou oraux et entre personnes**. Ils se faisaient dans une **unité de lieu, de temps et d'action**. La ville constituait un lieu d'échanges physique, économique, social.

L'unité de lieu de la ville, du territoire physique s'est estompée au profit de l'accès à **une source inépuisable et instantanée d'informations.** L'accès physique et territorialisé devient secondaire, c'est l'**accès à l'ère du numérique** où prédominent **les ordinateurs, les smartphones, les écrans tactiles…** Il est cependant nécessaire de **disposer des outils et lieux adéquats ouverts** au plus grand nombre. Ce défi de l'accès à l'information se pose dès le plus jeune âge mais aussi pour les plus âgés. **L'enseignement, l'éducatif, l'intergénérationnel** sont profondément impactés par cette révolution comparable à l'imprimerie au XVème siècle.

Le défi est important. Il est nécessaire de proposer une recomposition du **cadre urbain pour s'adapter aux changements de modes de vie, de consommation mais aussi éducatif.** L'éducatif ne se joue plus seulement au cours de l'enfance mais tout au long de la vie. Il s'agit aussi de **redonner de l'intensité urbaine** qui dépend à la fois **de la fréquentation en nombre mais aussi en durée des usages et usagers-piétons** dans un espace qualitatif et fonctionnel adapté à ces pratiques.

Favoriser de nouvelles appropriations, permettre de ressouder des liens, promouvoir la diversité spatiale, architecturale, permettre des changements d'usages sont autant de défis à relever. **L'enjeu du réinvestissement de l'ilot République-Gambetta-Noirot** est donc posé à plusieurs échelles, celle du quartier, de l'îlot et de son positionnement dans la reconquête du centre-ville et **du dispositif « Cœur de ville »,** seule démarche pouvant **mobiliser des partenariats et des financements**.

Tout d'abord, c'est le fondement de **l'attractivité qualitative et quantitative du quartier**, des fréquentations des divers équipements, commerces et services, voies. Elles caractérisent des formes de plus ou moins grandes «intensités urbaines ». Ce lieu est positionné à proximité :

- **du pôle d'échanges intermodal**, dont la gare ferroviaire caractérisée par la fréquentation de 975 000 voyageurs en 2015 et qui permet la desserte vers Lyon, Saint Etienne, Clermont Ferrand et Paris. La gare routière joue un rôle majeur dans les transports scolaires des collèges et lycées ;
- **du multiplexe** qui a été fréquenté par plus de 400 000 spectateurs, soit un équipement majeur de l'agglomération (420 000 entrées en 2016);
- **du centre-ville** qui est fréquenté en moyenne par 80 000 chalands, dont un poids important d'actifs et des 23 000 emplois de Roanne,
- **des 5 collèges et 5 lycées** qui regroupent environ 5 000 élèves,
- **du pôle universitaire et ses 2 500 étudiants**,
- **des écoles Carnot, Crozon, Paul Bert** qui regroupent plus de 330 élèves et sensiblement 15% des effectifs maternels et élémentaires de la ville.

L'offre scolaire est un enjeu important de l'attractivité de la ville centre et ses quartiers. L'inadaptation des locaux des groupes scolaires situés à proximité immédiate de l'ilot République Gambetta crée une opportunité pour favoriser le regroupement de ces équipements dans un site de 1 ha.

Trois lignes de transport en commun irriguent le site, sans prendre en compte les lignes scolaires qui convergent vers la gare routière.

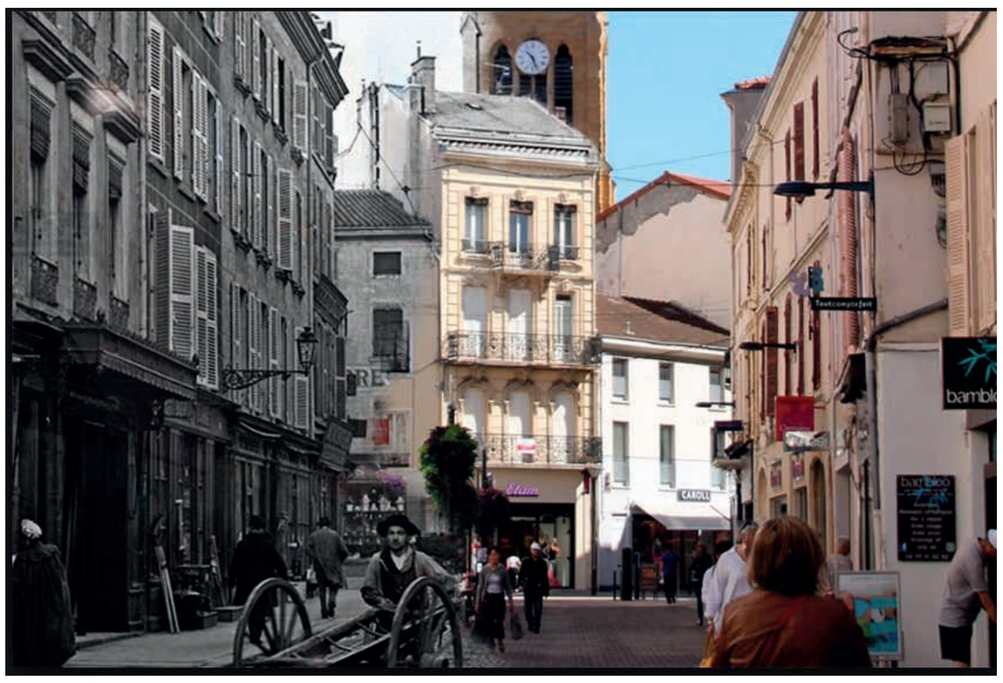

Changer de siècle et de paradigme

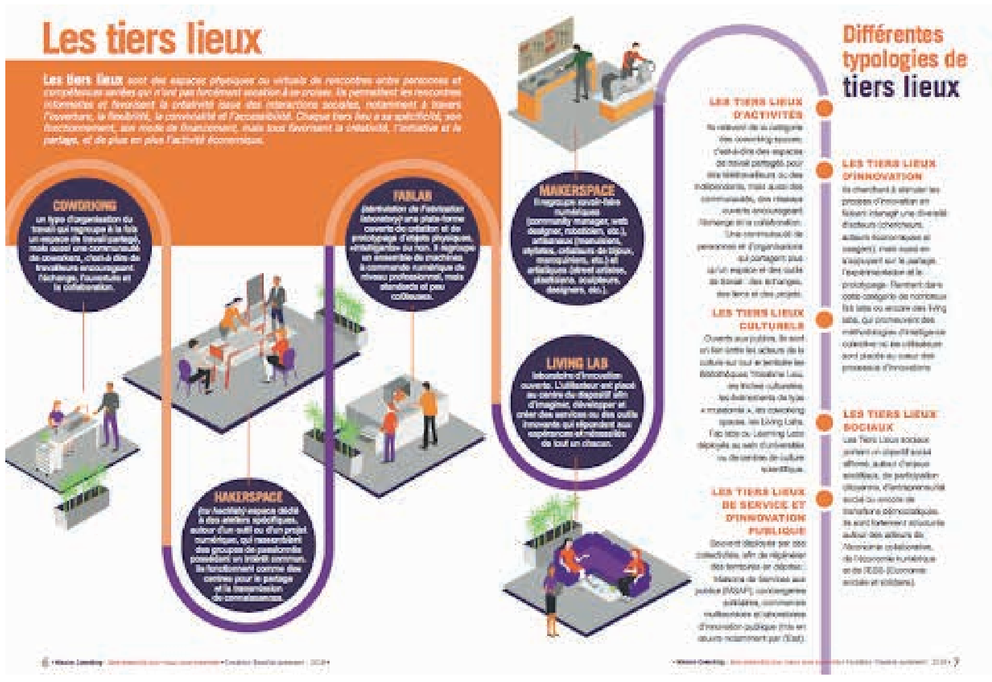

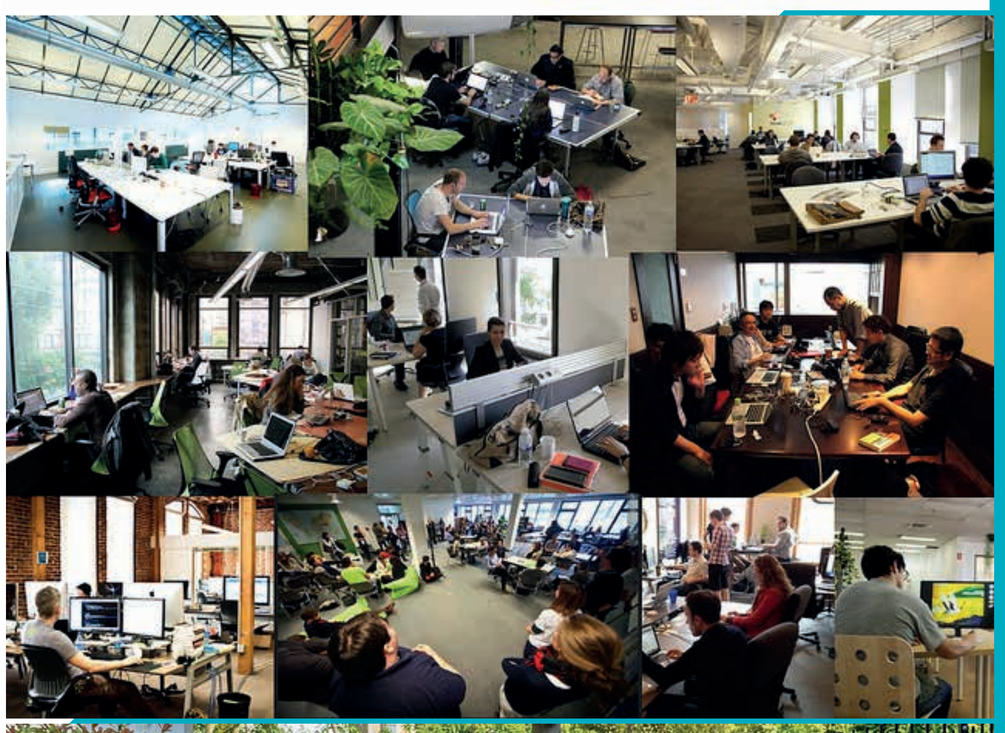

Roanne
Le goût de bien vivre

Quel avenir pour le quartier ?

Quel programme, quelles activités?

La déclinaison du tiers-lieux République Gambetta

La notion de tiers lieux identifie des espaces physiques « hybrides et multiformes » ou des espaces virtuels qui se caractérisent comme **des lieux de rencontres formelles** (l'école par exemple), mais aussi **informelles** (les espaces pédagogiques, les aires de jeux). **Ils favorisent la créativité, les interactions sociales, la flexibilité, la convivialité et l'accessibilité**.

Ces tiers lieux peuvent décliner **le champ des activités économiques** et d'innovation, composés **d'espaces de travail** (ou dits de coworking) ou **partagés** (ateliers). Le projet vise ainsi à articuler trois axes, **la socialisation, l'intergénérationnel, le partage ou la mutualisation.**

A partir de ces 3 axes, divers éléments de programme de l'équipement éducatif intergénérationnel peuvent être déclinés :

- **Pour la petite enfance,** une crèche, une halte-garderie, une maison des assistantes maternelles...
- **Pour l'enfance**, un groupe scolaire de 5 classes maternelles et 10 classes primaires, doté d'un centre de ressources et d'un équipement à caractère scientifique ouvert aux autres écoles sous formes d'ateliers,
- **Un pôle de restauration** ouvert hors du champ scolaire,
- **un pôle socio culturel associatif ouvert**,
- **des espaces de travail partagé** notamment liés à l'enseignement ou l'accompagnement pédagogique ou médicosocial,
- **un club seniors**, avec des activités spécifiques et partagées,
- **des lieux d'habitat innovant**, tournés vers les jeunes ménages actifs, à proximité du nœud de transports constitué par le pôle d'échanges et à une heure des cœurs des métropoles régionales,
- **une armature d'espaces collectifs** déclinés pour des jeux récréatifs, des mini jardins, des espaces thématiques ou pédagogiques communs,
- **des espaces d'interfaces multi modales** pour permettre la dépose minute, l'accès aux transports collectifs, modes doux (vélos, piétons)...

Ces éléments de programme constituent les ingrédients d'un programme multi fonctionnel et multi connecté aux infrastructures matérielles et immatérielles du quartier Gare et de ses abords, en cœur de ville.

De nouveaux lieux pour apprendre, travailler...

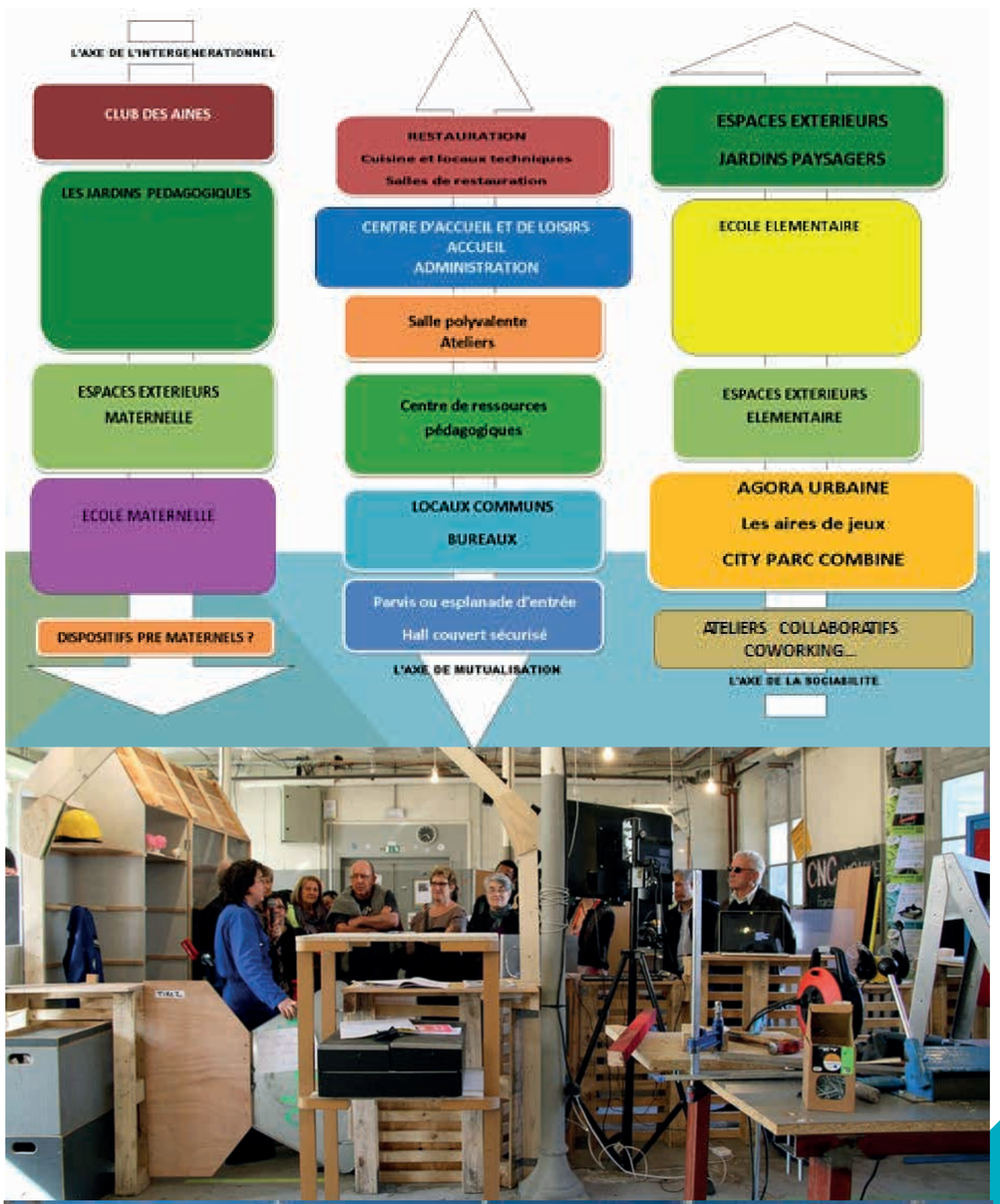

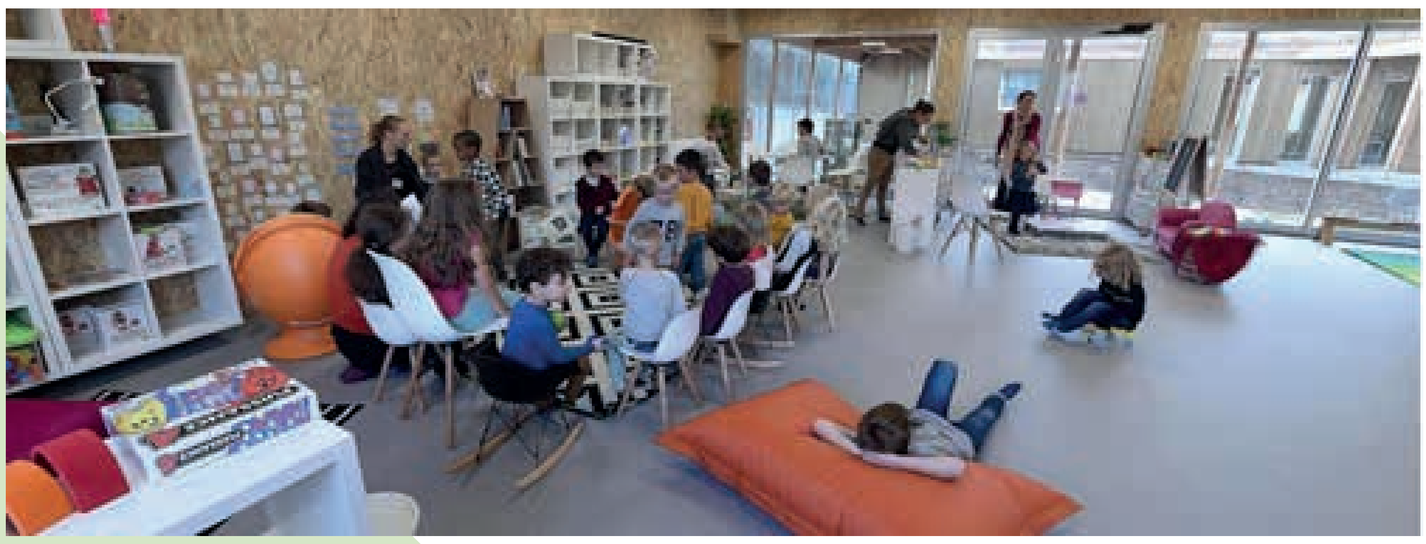

Roanne
Le goût de bien vivre

Quel avenir pour le quartier ?

Créer un nouvel espace urbain de quartier

Un tiers lieu éducatif et intergénérationnel

Il décline simultanément deux thèmes, **imaginer l'école de demain,** et apporter **des réponses nouvelles, mutualisées et évolutives** en fonction des besoins et mutations technologiques.

Imaginer l'école de demain, c'est :

- **Répondre aux nouveaux défis de la société de l'information,** des réseaux sociaux et aux nouvelles manières d'enseigner et d'organiser les espaces, avec un maximum de transparence, de fluidité, de confort,

- **Concevoir une école ouverte sur les outils numériques et ouverte sur le quartier**, connectée aux divers moyens de mobilités, avec des espaces d'animation partageables et modulables entre les différents utilisateurs potentiels, dans une logique intergénérationnelle.

- **Accueillir des activités périscolaires et extra scolaires, des espaces de travail partagé**, **des espaces à destination des séniors** pour fonder un nouveau tiers lieu éducatif et intergénérationnel.

- **Créer un «catalyseur de rencontres»**, un lieu d'apprentissage global et de socialisation dans lequel chacun peut développer des aptitudes éducatives et citoyennes.

Apporter de nouvelles réponses, c'est :

- **Réfléchir à la mutualisation et à la modularité des espaces partagés** entre les différents temps de l'enfant, pour voir plus grand, mieux équipé et optimiser les ressources physiques, humaines...

- **Aménager des espaces extérieurs réservés aux enfants de l'école** sur les temps scolaires et périscolaires et ouverts aux jeunes ou autres usagers du quartier en dehors de ces créneaux...

- **Imaginer des équipements de taille modulable,** permettant d'enseigner en petit nombre ou en grand groupe, en vidéoconférence...

- **Organiser les espaces,** dans une démarche environnementale et économiquement efficiente, pour favoriser les apprentissages, le vivre-ensemble et mieux articuler les pratiques pédagogiques aux contraintes de locaux, de temps, d'espaces...

La construction d'un équipement scolaire et plus globalement éducatif issu du regroupement de 3 écoles Crozon, Paul Bert, maternelle-Carnot et du restaurant scolaire Carnot marque donc **un tournant dans la gestion du patrimoine scolaire** du quartier Gare et de l'avenue Carnot à Roanne. Elle constitue un élément majeur de la recomposition de l'ilot République. Il s'agit **de concevoir une école ouverte sur les nouveaux outils de communication ou pédagogiques**, **ouverte sur le quartier** dans le cadre d'activités périscolaires et extra scolaires pour créer un tiers lieu éducatif et intergénérationnel.

L'ambition vise à renouveler le cadre urbain, comme **un catalyseur de rencontres** et comme outil d'une urbanité et d'une citoyenneté renouvelées. Au-delà de l'équipement éducatif et intergénérationnel, le projet doit proposer de nouveaux concepts pour habiter, travailler, se divertir en cœur de ville. La créativité, le design, doivent être mobilisés pour apporter des réponses attractives et évolutives aux changements en cours. L'oasis urbaine République Gambetta ouvre le champ des possibles.

La cour sur le toit d'une école au Japon

Un campus de la maternelle à l'université en Finlande

Roanne
Le goût de bien vivre

Quel avenir pour le quartier ?

L'école comme moteur du projet

LES EVOLUTIONS CONCEPTUELLES DE L'ECOLE
L'OUVERTURE AU QUARTIER

Les nouvelles approches visent à accroître la socialisation des élèves, à adapter les supports physiques immobiliers et mobiliers à des pratiques pédagogiques favorisant une large autonomie des élèves. Cette transformation du rôle de l'espace laisse **une place croissante au décloisonnement et à la transparence** généralisée qui facilite **la surveillance. L'adaptabilité des espaces, la multiplication de lieux de taille différente,** correspondent à la généralisation des pratiques de travaux en groupes de taille adaptée aux objectifs pédagogiques visés.

L'unité physique ou spatiale de la classe tend à se dissoudre dans des programmes adaptés et dédiés à chacun. Il s'agit de centrer la pédagogie sur **une évaluation qualitative** plutôt que quantitative. Les espaces collectifs permettent de s'identifier à l'école et de proposer un panel d'usages et de temps différentiés en fonction des besoins. La salle de classe unique se distend pour être remplacée par des dispositifs pédagogiques diversifiés. La cité éducative devient une interface plurielle entre les enfants, les enseignants et encadrants, et plus largement pour devenir **un espace de convivialité multigénérationnel.**

La bibliothèque devient ainsi **un outil multimédia** décliné en médiathèque, ludothèque, cyberespace, **ateliers de sciences, d'art et culture**. Les centres de ressources documentaires et d'information (CDI) doivent être ouverts hors du temps scolaire. L'apprentissage des langues et des cultures appelle la création d'espaces linguistiques pour les enfants comme pour les adultes avec à la fois le renforcement de l'apprentissage du français mais aussi d'autres langues pour s'ouvrir à l'internationalisation et au multiculturalisme. **La pratique scientifique** constitue un autre défi.

La pratique d'espaces sportifs ou ludiques ne peut plus être exclusive des seuls temps scolaires. La « cité éducative » doit être ouverte. Elle s'impose comme un projet éducatif local intégré dans son environnement et co-construit en prenant en compte les aspirations des divers acteurs. L'organisation spatiale devient en conséquence ouverte tout en conservant un équilibre entre la recherche de sécurité et l'ouverture sur la communauté, le partage de locaux, d'aires de jeux...

Les réponses à apporter

Les invariants d'un équipement ouvert relèvent de multiples volets :

- **Un lieu ouvert et intégré dans son environnement** proposant une diversité d'équipements et de services,
- **Un projet éducatif global** encadré par des dispositifs de partenariats avec l'ensemble des acteurs autour d'un projet éducatif,
- **une cité éducative élaborée avec une pluralité d'acteurs** et qui s'intègre dans un quartier en mutualisant ses locaux au-delà du temps scolaire, afin d'utiliser au maximum les structures éducatives, en faveur **des élèves mais aussi des habitants** qui pourraient en bénéficier.
- **Une cité éducative connectée numérique**, une enveloppe modulable,
- **un bâti moderne** avec une signature « design »,
- **un ensemble immobilier en phase avec le développement durable** (énergies, normes thermiques, insonorisation, confort ...) ;
- **une accessibilité aisée** pour les personnes à mobilité réduite ;
- **une approche « sécurisée »** pour éviter les intrusions ;

une connexion et connectivité renforcées aux outils numériques (câblage, matériel informatique, wifi, haut débit,

une modularité tant des salles de classes que de l'école en elle-même,

la construction de bâtiments évolutifs et flexibles permettant de s'adapter pour prévoir une modularité.

Roanne
Le goût de bien vivre

Quel avenir pour le quartier ?

Un projet innovant et global

Le parti d'aménagement répondra aux objectifs suivants :

- **Faire converger les usages vers une agora ouverte,** lieux de rencontres ou de loisirs ouverts sur de larges plages horaires tout en préservant la quiétude des riverains,

- **Concevoir des allées ou mails paysagers**, réservés aux seuls piétons pour apporter un confort et une sécurité maximale,

- **Limiter les accès automobiles**, aux parents qui accompagnent leurs enfants, avec des dispositifs adaptés de dépose minute, de stationnement de courte durée, pour l'accès des autocars ou bus, des véhicules de services ou de livraison, des résidents, sans croisement entre les modes doux et automobiles,

- **Créer un «catalyseur de rencontres»**, un lieu abrité des vents, des bruits urbains où la biodiversité reprend ses droits, espaces de jeux partagés, de jardins d'agrément, de cour active et cour calme en fonction des âges et des envies…

- **Mobiliser des dispositifs de signalétique urbaine, de mise en lumière, de scénographie urbaine**, des arts dans l'espace urbain…

Proposer des architectures audacieuses :

- **L'équipement éducatif et intergénérationnel** occupera une place privilégiée d'épicentre du nouveau quartier. Son architecture singularisera le lieu par ses lignes, ses textures, ses auvents protecteurs des intempéries, ses toitures végétalisées pour minimiser les impacts visuels des riverains,

- **Les espaces extérieurs de l'agora urbaine** caractériseront les interfaces entre espaces libres et espaces bâtis dans un continuum pour favoriser l'appropriation en fonction des temps scolaires, périscolaires et extra scolaires,

- **De beaux immeubles** borderont les allées ou mails paysagers, leur rez de chaussée seront transparents pour percevoir l'armature végétalisée de cette oasis verte urbaine. L'accroche aux rues République et Noirot privilégiera les activités de services ou tertiaires, dont des lieux de travail partagé (coworking) ou d'ateliers (fablab)…

Organiser dans une démarche environnementale

- **Le cycle de l'eau** devra être privilégié en laissant une large place à la **végétalisation et la minoration de l'imperméabilisation** des sols ou des toitures,

- **L'approche énergétique** favorisera **les énergies renouvelables** (géothermie, biomasse, cogénération, solaire, éolien domestique…),

- **L'emploi de ressources et de matériaux locaux** tant en aménagement, qu'en construction sera favorisé.

- **Les divers chantiers** seront conduits dans une perspective de moindres

- Un projet évolutif et phasable pour permettre une daptabilité aux contraintes des marchés immobiliers…

Architecte Frédéric BOREL De nouvelles architectures à habiter…

Roanne
Le goût de bien vivre

La démarche de concertation

L'intelligence collective pour fertiliser le projet

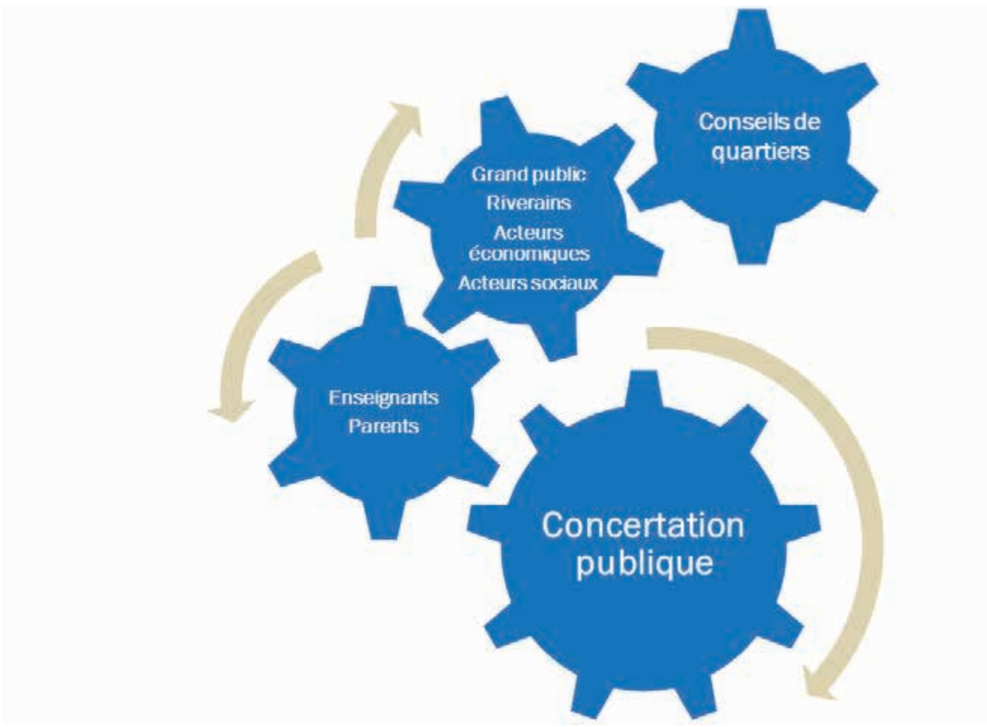

La concertation s'opère à plusieurs niveaux :

- **La concertation publique régit par le code de l'urbanisme** dans le cadre d'un affichage, une diffusion d'informations et une réunion publique à finalité informative et réglementaire.

- **La concertation avec le groupe de travail « regroupement des écoles du centre-ville »** pour valider le programme de l'équipement éducatif avec l'éducation nationale, les enseignants et encadrants, les parents d'élèves;

- **Une concertation élargie aux riverains, acteurs économiques et sociaux** pour motiver l'adhésion et recueillir vos avis…

- **Une concertation avec les acteurs institutionnels, exploitants, futurs opérateurs** dans une finalité opérationnelle et économique pour optimiser les ressources internes et externes au projet,

- **Une concertation ouverte aux conseils municipaux des enfants et des adolescents** pour donner la parole aux usagers scolaires.

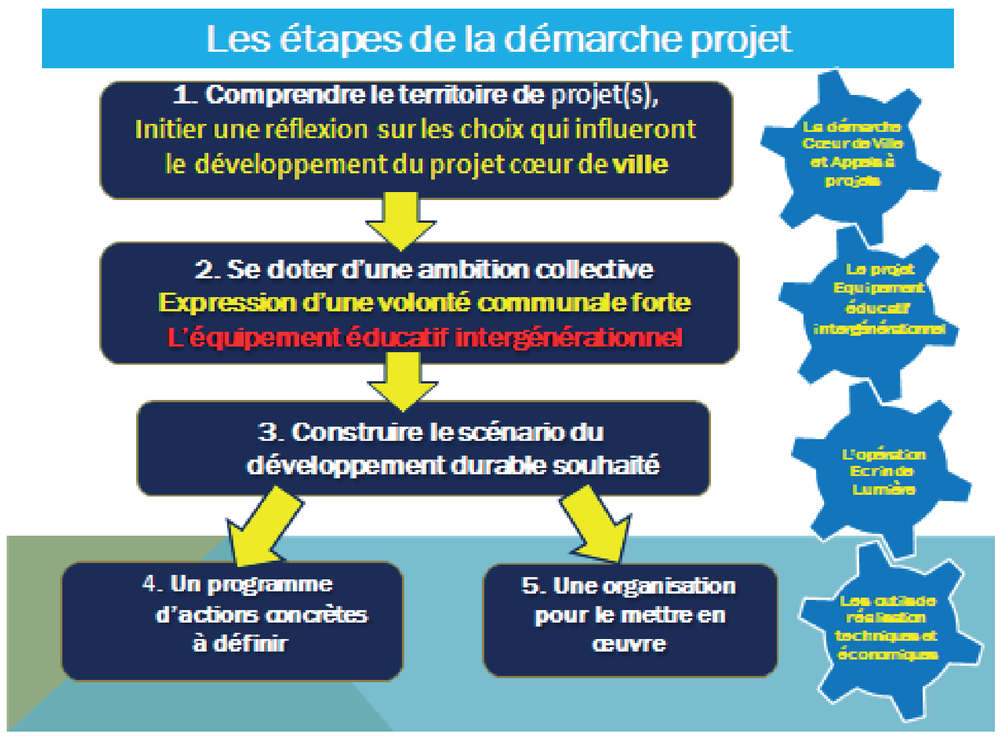

Le calendrier

En 2018, l'Etat a retenu **Roanne** parmi **222 villes moyennes** dans le programme national **«Cœur de ville »,** seul dispositif qui permet de mobiliser des aides publiques conséquentes. Les élus ont fait des propositions d'actions. Au printemps 2019**, le projet de réaménagement de la friche République-Noirot-Gambetta** a été retenu. Il intègre le regroupement des écoles du centre-ville dans le cadre d'une opération d'aménagement et de construction permettant de modifier durablement les usages et l'image du cœur urbain et d'attirer de nouveaux ménages.

Le conseil municipal du 11 juin 2019 a donc décidé de :

- **Supprimer l'ancienne ZAC,** uniquement destinée à construire des logements et surdimensionnée, inadaptée aux enjeux Cœur de Ville,
- **Relancer la concertation pour une nouvelle opération,** incluant la réalisation d'un équipement éducatif et intergénérationnel pour regrouper les équipements existants et notamment les écoles.

Deux calendriers prévisionnels distincts pour l'aménagement de l'opération et pour la construction de l'équipement éducatif communal sont envisagés :

L'équipement éducatif et intergénérationnel

- **Définition du programme et élaboration d'esquisses préalables** par les services (février à juillet 2019),
- **Réunion de groupes de travail** (septembre à décembre 2019)
- **Procédure de concours d'architecte** (avril à décembre 2020)
- **Etudes, financements, appels d'offres, travaux et aménagement des locaux** (printemps 2021- printemps 2023)

Le projet d'aménagement

- **Suppression de la ZAC et lancement nouvelle concertation publique** de l'opération d'aménagement (Conseil municipal du 11 juin 2019)
- **Concertation publique** (Juin à décembre 2019).
- **Etudes, appels d'offres, travaux, aménagements extérieurs,**
- **construction des autres équipements et des logements** (à partir du printemps 2020…).

Roanne
Le goût de bien vivre